

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

**Comité d'évaluation
et de contrôle
des politiques publiques**

Mercredi
24 janvier 2018
Séance de 17 h 30

Compte rendu n° 3

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

– Audition, ouverte à la presse, de M. Didier Migaud,
Premier président de la Cour des comptes, sur l'évaluation
de la prise en charge de l'autisme 2

**Présidence de
Mme Anne Brugnera,
*vice-présidente du
Comité***



La séance est ouverte à 17 heures 40.

Le Comité a procédé à l'audition de M. Didier Migaud, Premier président de la Cour des comptes, sur l'évaluation de la politique en direction des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme. M. Didier Migaud était accompagné de M. Patrick Lefas, président de chambre, de M. Henri Paul, président de chambre, rapporteur général, de M. Laurent Rabaté, conseiller-maître, et de M. Patrick Netter, conseiller-expert.

À l'issue de l'audition, le Comité a autorisé la publication du rapport de la Cour des comptes et nommé MM. Jean-Paul Dufrègne et Jean-Paul Mattei, rapporteurs de l'évaluation de l'accès aux services publics dans les territoires ruraux.

Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.5453800_5a68b35e708ed.cec--m-didier-migaud-premier-president--de-la-cour-des-comptes--sur-la-prise-en-charge-de-l-autis-24-janvier-2018

La séance est levée à 19 heures 20.